



Ligue Régionale d'Escrime
OCCITANIE
Pyrénées- Méditerranée

PROCES VERBAL DU COMITE DIRECTEUR DE LA LIGUE VIDEO CONFERENCE DU 23 SEPTEMBRE 2024

Le Comité Directeur de la Ligue s'est réuni en visioconférence le 23 Septembre 2024 en présence de Monsieur Jean-Christian CARRIE, Président de la Ligue :

Membres du Comité Directeur présents :

COMMUN Fanny (CD 34) – BACCOU Patricia (Villeneuve T) – BOSC Evelyne (Castres) – CARRIE Jean-Christian (Président Ligue) – CHARLET Marc (Vice-Président) – Dr HORNUS Dominique (Solution Riposte) – LE SAUX Catherine (Ramonville) – MALHAUTIER Samuel (Alès) – MORENO Fabien (Villefranche de R) – PONTONNIER Jérémie (Castelnau LL) – TOUYA Anne Lise (Stade Toulousain) – VALIERE Gilbert (Onet le Château - CLAPIER Marie Line (Narbonne)

Est également présente Maître CARRIER Magali CTS CREO.

Excusés :

TOULOTTE Jean-Luc (TAC) – HUMBERT Bruno (MUC) – PALPACUER Daniel (TUC) – PARIZEL Eric (Trésorier)

Participants hors Comité Directeur : TURA Jean (Perpignan) – CAQUOT Joel (Castelnaudary) – HACEM BOUDHAR (Secrétaire SE Nîmes) – GONDAT Diane (Lavaur) – VILLEQUEY Sylvie (Aucamville) – BAUMES Géraldine (Uzège) – CHAMARY Julien (Baziège) – Me GONZALES Gilles (Auch PMG) – M. GODFROY Vincent (MUC)

Le Président remercie toutes les personnes présentes et ouvre la séance.

ORDRE DU JOUR :

Point1 : Approbation du PV du 18/09/2023

Le PV est adopté à l'unanimité.

Point1 bis : Validation de la composition du bureau par le comité directeur

Le Président explique que le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale élective n'a pu être validé en préfecture car nous n'avons pas mentionné de secrétaire général, poste occupé par Maître TURA, qui a souhaité se retirer. A sa demande M. PONTONNIER a accepté de remplacer Maître TURA poste pour poste.

Le bureau de la Ligue sera donc composé de :

Jean-Christian CARRIE, Président de la Ligue
Katy LE SAUX, Vice-Présidente,
Marc CHARLET, Vice-Président en charge des ressources humaines
Eric PARIZEL, Vice-Président Trésorier,
Jérémy PONTONNIER, Vice-Président Secrétaire Général.

Les quatre vice-présidents seront amenés également à représenter la Ligue d'Occitanie dans les différentes manifestations et événements lorsque le Président ne sera pas disponible. La composition du bureau est votée et acceptée à l'unanimité par le comité directeur.

Point 2 : informations rentrée (non traité)

Point 3 : Compte rendu du comité fédéral du 19/09/2024

Le Président informe l'assemblée de diverses décisions prises lors de cette réunion.

- Changement de commissaire aux comptes non voté car dossier insuffisamment préparé.
- Nomination de M. ROBINEAU à la commission de sabre.
- Reconduction du contrat de M. CAMBON jusqu'à fin décembre pour l'arbitrage.

Compte rendu et préconisations du séminaire des cadres techniques qui avait eu lieu les trois jours précédents. Il s'agissait du point le plus important de la réunion,

Le Président donne la parole à notre CTS Maître Magali CARRIER qui en fait un compte rendu précis et exhaustif.

Avant de conclure ce point, le Président précise qu'au cours de cette réunion il y a eu de la part d'un membre du comité directeur des échanges déplacés vis-à-vis du Directeur Technique National porte-parole de ses collègues.

Point 4 : Horaires des compétitions régionales

Les distances à parcourir pour se rendre en compétitions dans une région aussi vaste que l'Occitanie étant très importantes, le Président s'interroge pour savoir s'il ne serait pas bon de retarder l'heure de début des compétitions.

La discussion s'engage et il est décidé de démarrer les compétitions qui ont lieu le samedi à 13h00 au plus tôt.

Point 5 : Tarif des engagements

Les tarifs n'ayant pas évolué depuis plusieurs années, et les frais augmentant pour les organisateurs des compétitions, le Président prend l'avis de l'assemblée pour savoir s'il ne conviendrait pas de les augmenter.

Après discussion les tarifs suivants sont validés.

Pour les M11 : 12€

Pour les M13 à Vétérans : 15€

Equipes : 36€

Point 6 : Validation des commissions régionales

Le Président expose que dans plusieurs commissions des candidatures sont arrivées hors délai. Il propose de les accepter en précisant que cela induira la validation de toutes les candidatures dans chaque commission.

La proposition est adoptée à l'unanimité, ci-dessous le tableau des commissions :

	EPEE	FLEURET	SABRE	ARBITRAGE	VETERAN	ARTISTIQUE	DEVELOPPEMENT COMMUNICATION
GALLY Benoit		X					
ARAGOU Brigitte						X	
MORENO Fabien					X		
HUMBERT Bruno	X				X		
MALHAUTIER Samuel					X		
HEBRA Nicolas			X				
BATTE Olivier					X		
PLUCHET Renaud	X			X	X		
LIETAR Hugo				X			
GOYALLON Christophe		X		X			
DE PALMAS Arnaud	X						
FORESTI Fabien	X	X					
LAQUERBE Fabien					X		
PELLE Nicolas	X						
POSE Elie		X	X	X		X	X
LE SAUX Catherine				X			
MEYZIE Marie	X					X	
AYASSE Florent						X	
GAITAN Luminita		X					
BAUMERT David	X						
BOUSQUET Oliver						X	
EL HAOUARI Karim	X						
SUDDARDS Georges			X	X			

Point 7 : Règlement Sportif Régional

Le règlement sportif est présenté par la CTS Maître CARRIER Magali.

Au préalable le Président attire l'attention de l'assemblée sur la partie surveillance médicale des compétitions. Ce sujet abordé lors du compte rendu du séminaire des CTS à la demande de présidents de régions avait donné lieu à une première altercation.

Une discussion s'engage pour trouver une formulation qui ne soit pas trop pénalisante pour les organisateurs de compétition régionales.

Le Président précise qu'il faudra l'accord du Médecin Régional, qu'il s'engage à contacter dès le lendemain pour adopter ce règlement.

Bien entendu en cas de parution d'un règlement fédéral applicable aux compétitions régionales, c'est celui-ci qui prévaudrait et le règlement sportif serait mis à jour.

A l'issue de la présentation du règlement sportif par Maître CARRIER, il est mis au vote et adopté à l'unanimité.

Le règlement sportif sera envoyé à l'ensemble des clubs avec les couleurs les modifications apportées par rapport à la saison dernière.

Point 8 : Elections fédérales

Le Président rappelle que les élections fédérales auront lieu le 9 Octobre 2024 de 7h à 23h59. Le vote sera dématérialisé seuls les Présidents de club seront habilités à voter.

Il rappelle que les modalités sont en ligne sur le site de la FFE.

Il précise que le vote se fait liste entière et que deux listes sont en présence :

- liste de Thimothé BOUDHIL
- liste de Rémy DELHOMME

Parmi les 39 membres qui seront élus 2 postes sont réservés aux arbitres et 2 postes aux entraîneurs qui seront élus par leurs pairs indépendamment des listes.

Seuls les arbitres titulaires d'un diplôme national ou international pourront participer à l'élection de leurs représentants.

Pour les Entraîneurs et les Maîtres d'Armes il faudra être titulaire du BEES2 ou du DESJEPS ou du BEES1 et l'appellation Maître d'Armes.

Le Président rappelle qu'il a apporté son soutien à la liste Escrime Avenir Partagé (EAP) dont il a participé à l'élaboration du programme en matière de gouvernance.

Il insiste sur la mise en place à ses yeux très importante du conseil permanent des présidents de ligue qui sera essentiel pour faire remonter la voix des clubs et des comités départementaux et qui aura la possibilité d'inscrire des points à l'ordre du jour des comités directeurs fédéraux.

Il se félicite des nombreux soutiens apportés par les licenciés d'Occitanie.

Il signale également la présence en deuxième position d'Anne-Lise TOUYA qui en cas de succès sera vice-présidente de la fédération, et insiste sur la présence de Dominique HORNUS notre médecin régional qui occuperait le poste très important dans notre discipline de médecin fédéral.

Il rappelle enfin qu'il n'y a sur la liste EAP aucun membre de l'équipe sortante ce qui n'est pas le cas de la liste concurrente.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président remercie l'assemblée.
La séance est levée.

Le Président de la Ligue
Jean-Christian CARRIE

